

NOM LATIN : *Rhus aromatica* Aiton var. *aromatica*

FAMILLE : Anacardiacées (famille de l'herbe à puce)

NOM ANGLAIS : Fragrant Sumac



© MDEP / FRANCIS BOUDREAU

Le sumac aromatique est un petit arbuste qui se distingue par ses feuilles alternes, à trois folioles sessiles bordées de grosses dents plus ou moins arrondies au sommet. Ses inflorescences en épis courts très denses sont garnies de drupes rouges globuleuses couvertes de longs poils rouges.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



ESPÈCE VULNÉRABLE AU QUÉBEC

Sumac aromatique

Description

Arbuste de 0,5 à 2 m de hauteur formant des bosquets denses aux tiges enchevêtrées. Rameaux légèrement pubescents et brun-gris, devenant glabres et gris violacé en vieillissant. Feuilles alternes, à trois folioles sessiles ou courtement pétiolées, bordées de grosses dents plus ou moins arrondies au sommet, vert foncé sur le dessus, plus pâles inférieurement, initialement pubescentes et devenant glabres à maturité, rouges et très voyantes à l'automne. Pétiole de 2,5 à 4 cm de longueur. Inflorescences formant des épis courts très denses, de 0,5 à 2 cm de longueur. Fleurs jaunâtres, minuscules. Fruit : une drupe rouge globuleuse garnie de longs poils rouges parfois glanduleux, mesurant de 6 à 9 mm de diamètre.

ESPÈCES VOISINES : Herbe à la puce (*Toxicodendron radicans* var. *rydbergii*).

TRAITS DISTINCTIFS : La foliole terminale du sumac aromatique est sessile ou presque. Les fruits sont rouges et pubescents chez cette espèce, tandis qu'ils sont blanchâtres et glabres chez l'herbe à la puce.

PÉRIPHÉRIQUE NORD

Amérique du nord : du Texas au Wisconsin et de la Floride jusqu'au Vermont et au New Hampshire, atteignant le sud de l'Ontario et du Québec; isolé en Alberta et en Saskatchewan.

Québec : dans la région de l'Outaouais (07).

Habitat

Le sumac aromatique colonise les milieux secs comme les escarpements des collines du Bouclier canadien, sur des pentes fortes orientées au sud et au sud-ouest, principalement dans des chênaies à chêne rouge ouvertes et sèches. Il affectionne aussi les alvars des îles ou des hauts rivages de la rivière des Outaouais, sur des affleurements de calcaire cristallin, où l'on trouve également du chêne.

Biologie

Le sumac aromatique est une espèce de pleine lumière qui tolère bien la sécheresse. Sa floraison a lieu avant le déploiement des feuilles ou lors de leur émergence, de mai à la mi-juin. Sa pollinisation se fait par les insectes. Ses fruits arrivent à maturité à la fin de juillet et en août. Aucun semis issu de graines n'a encore été observé au Québec. Cette espèce se reproduit végétativement par marcottage des tiges qui touchent le sol. Il s'agit d'une espèce probablement dépendante de feux périodiques de faible intensité, lesquels éliminent les espèces compétitrices, favorisent la germination des graines très dures et stimulent la production de nouvelles tiges. Les propriétés médicinales du sumac aromatique incluent le traitement des hémorragies, des diarrhées et de l'incontinence urinaire.

Problématique de conservation

Au Québec, on a répertorié 21 occurrences du sumac aromatique, dont 10 sont historiques (dernière observation datant de plus de 20 ans). La plupart des occurrences actuelles présentent un effectif inférieur au minimum viable, lequel est évalué à 15 000 tiges.

Les conditions environnementales rigoureuses, le faible succès de sa reproduction sexuée et la maîtrise des feux peuvent contribuer à la raréfaction de l'espèce.

ESPÈCE VULNÉRABLE AU QUÉBEC

Sumac aromatique (suite)

© MDDELCC/CÉDRIC VILLENEUVE



Le sumac aromatique colonise les milieux secs et rocheux comme les hauts rivages de la rivière des Outaouais.

© MIFPP/PIERRE PETITCLERC



Les feuilles du sumac aromatique ressemblent beaucoup à celles de l'herbe à puce. Elles s'en distinguent par leur foliole terminale qui est sessile ou presque.

Depuis 1998, le sumac aromatique bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. Trois occurrences se trouvent à l'intérieur d'une aire protégée, ce qui leur assure déjà une meilleure protection.

Ailleurs au Canada, cette espèce est présente en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario. Aux États-Unis, elle est considérée comme vulnérable et menacée dans au moins 2 des 31 États américains où elle a été observée.

Références utiles

- CAYOUILLET, J., A. SABOURIN ET D. PAQUETTE. 2010. Les alvars du Québec : caractérisation et floristique, avec emphase sur les espèces menacées et vulnérables. Rapport préparé pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 151 p. + annexe.
- COMITÉ FLORE QUÉBÉCOISE DE FLORAQUEBECA. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Les Publications du Québec, Québec, 406 p.
- COUILLARD, L., N. DIGNARD, P. PETITCLERC, D. BASTIEN, A. SABOURIN ET J. LABRECQUE. 2012. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Outaouais, Laurentides et Lanaudière. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec, 434 p.
- LAMOUREUX, S., ET G. FOREST. 1998. Espèces vulnérables au Québec – Le sumac aromatique variété aromatique. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec, 4 p.
- MARIE-VICTORIN, FRÈRE. 2002. Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay et I. Goulet, en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque, Gaëtan Morin éditeur, membre de Chenelière Éducation, Montréal, 1 093 p.
- NATURAL RESOURCES CONSERVATION SERVICE, USDA. 2010. « Plants Database, State search ». [En ligne] [<http://plants.usda.gov/threat.html>] (Site consulté le 18 mars 2010).
- NATURESERVE. 2015. « NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life ». [En ligne], NatureServe, Arlington, Virginia. [www.natureserve.org/explorer/] (Site consulté en mars 2015).
- SOPER, J. H., ET M. L. HEIMBURGER. 1982. Shrubs of Ontario. Musée Royal de l'Ontario, Life Sciences Miscellaneous Publication, Toronto, 495 p.
- TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec, 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec